



**DÉLIBÉRATION N°2016-06-03-7
du Conseil d'Administration de l'Université de Nantes**

Séance du 3 juin 2016

**POINT 7 : APPROBATION DE LA DISSOLUTION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET DE
FORMATION EN FRANÇAIS LANGUES ETRANGERES (IRFFLE)**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU** le code de l'Éducation ;
- VU** les statuts de l'Université approuvés par le Conseil d'Administration du 6 juin 2014 et modifiés le 30 janvier 2015 ;
- VU** l'avis du Comité Technique d'Etablissement du 17 mai 2016 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

APPROUVE avec 23 voix pour et 9 abstentions, la dissolution de l'Institut de Recherche et de Formation en Français Langues Etrangères (IRFFLE) à compter du 1^{er} juillet 2016.

À Nantes, le 3 juin 2016

Le Président de l'Université de Nantes

Olivier LABOUX